

## DIRECTEUR DU SERVICE JEUNESSE (h/f)

---

### DEFINITION DU POSTE

Cadre emploi : Attaché  
Type emploi : Permanent

---

### POSITION DANS ORGANISATION

Direction : Direction Générale Services à la Population

Sous la responsabilité hiérarchique directe : Directrice générale adjointe Services à la Population

---

### MISSIONS ET CONTEXTE

Justifiant d'une formation qualifiante ou d'une expérience équivalente dans la gestion et la responsabilité de services, vous disposez de bonnes connaissances de l'environnement territorial et du processus décisionnel au sein de la collectivité, des règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique, le code de la commande publique, l'environnement juridique et du rôle des acteurs intervenants dans le champ de la jeunesse.

Apte à fédérer des équipes et à animer des réunions, vous savez conduire un projet, assurer un management participatif et par objectif et prendre des décisions adaptées aux situations.

Autonome, rigoureux(se) et dynamique, vous connaissez les techniques de négociation et de résolution des conflits.

Doté(e) de qualités organisationnelles, de planification du travail, de définition et mise en œuvre de procédures, vous maîtrisez la réglementation ERP, hygiène et sécurité, ainsi que les techniques de planification et de programmation.

Vous savez évaluer la politique publique, prendre des initiatives et travailler en équipe. Force de proposition, vous faites preuve d'un fort engagement et de qualités relationnelles et rédactionnelles.

---

### ACTIVITES PRINCIPALES

Au sein de la Direction Générale des Services à la Population le poste de Directeur(trice) du Service Jeunesse s'inscrit dans une synergie d'ensemble et une cohérence forte de politique publique regroupant les services petite enfance, éducation, sports et citoyenneté.

A ce titre, le (la) directeur(trice) devra :

- ✓ Participer à la définition des orientations stratégiques en matière de politique Jeunesse de la Ville :
  - Réaliser un diagnostic social, économique et environnemental du territoire,
  - Analyser les besoins et les évolutions possibles en matière d'équipements Jeunesse,
  - Définir et proposer des relations contractuelles et partenariales avec les acteurs locaux et institutionnels,
  - Intégrer des objectifs de développement durable et d'éco-responsabilité dans la politique Jeunesse.
  
- ✓ Organiser et mettre en œuvre la politique Jeunesse de la Ville :
  - Traduire les orientations de la collectivité en projet de service,
  - Organiser des projets en partenariat avec le secteur associatif de la Ville,
  - Piloter et évaluer les projets,
  - Mobiliser les équipes et les compétences autour des projets,
  - Organiser des manifestations en direction des jeunes,
  - Organiser des projets pluridisciplinaires en multi-partenariat (éducation, culture,...),
  - Sous le contrôle de la direction générale, repenser et faire évoluer les dispositifs mis en place en direction de la jeunesse.
  
- ✓ Assurer l'encadrement et le management du service :
  - Encadrer et animer les équipes,
  - Définir des objectifs dans une démarche de management par projets,
  - Evaluer le travail des équipes.
  
- ✓ Assurer la gestion administrative, budgétaire et financière du service :
  - Sous le contrôle de la direction générale, définir les missions de chaque secteur d'activités et de son personnel,
  - Elaborer le budget prévisionnel des différents secteurs d'activités.

---

## CONDITIONS D'EXERCICE

### Particularités :

- ✓ Pics d'activité liés à l'organisation des manifestations.
- ✓ Représentation lors de réunion et de manifestations.

### Horaires spécifiques :

- ✓ 35h00 hebdomadaires.
- ✓ Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.



## RELATIONS FONCTIONNELLES

- ✓ Elu.es.
- ✓ Direction générale et services de la collectivité.
- ✓ Relation et coopération avec les services déconcentrés de l'Etat (Education Nationale, Jeunesse et Sports), SDJES, DRAJES, CAF, etc...
- ✓ Partenariat avec les associations.

---

## PROFIL

### Savoirs :

- ✓ Enjeux, évolution et cadre réglementaire des politiques « Jeunesse ».
- ✓ Environnement territorial.
- ✓ Réglementation des ERP.
- ✓ Réglementation en matière d'hygiène et sécurité.
- ✓ Acteurs et dispositifs sports, jeunesse, loisirs, animation, éducatifs et associatifs.
- ✓ Méthodes d'analyse et de diagnostic.
- ✓ Principes généraux de la maintenance et de la réhabilitation du bâti.
- ✓ Réglementation en matière de commande publique, qualités rédactionnelles.
- ✓ Rigueur, organisation, adaptabilité, qualités relationnelles.

---

## RECRUTEMENT ET REMUNERATION

- ✓ Rémunération selon conditions statutaires,
- ✓ Recrutement par voie statutaire ou contractuelle.

---

## AVANTAGES\*

- ✓ Prime annuelle
- ✓ Complément Indemnitaire Annuel
- ✓ Participation employeur aux frais de transport et mutuelles santé et prévoyance labellisées
- ✓ Adhésion au C.N.A.S.

*\*sous conditions*

---

Envoyer CV et lettre de motivation à  
Madame La Maire, 1 place de la Libération 92320 CHATILLON  
ou [candidature@chatillon92.fr](mailto:candidature@chatillon92.fr)

**Date limite de candidature : 21 mai 2021**

